



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

L'inspection des installations classées en GRAND EST

Une mission de protection pour les populations et l'environnement

SERVICES
PUBLICS+



LA TRANSPARENCE SUR LES
RÉSULTATS DE VOS SERVICES PUBLICS

Chiffres mis à jour : avril 2026



15 mois

Délai moyen de délivrance de l'autorisation
environnementale et de l'enregistrement

entre le 01/10/2025 et le 31/03/2026

26 arrêtés préfectoraux pour l'autorisation

32 arrêtés préfectoraux pour l'enregistrement

Au niveau national :

11,5 mois



849 contrôles sur site

entre le 01/01/2026 et le 31/03/2026

Au niveau national :

6 413 contrôles

Agir pour la qualité de notre service, c'est aussi être à l'écoute de vos attentes et être attentif à notre niveau de performance. Et c'est du concret ! La preuve à travers ces chiffres-clés, indicateurs sur lesquels nous nous appuyons pour améliorer jour après jour la qualité du service de

Source et méthodes

Données issues du système informatisé des installations classées renseigné par les DREAL, DRIEAT, DD(ETS) PP, DAAF, DEAL, DEALM, DGTM. Autorisation environnementale et enregistrement : il s'agit des arrêtés préfectoraux d'autorisation ou de refus pour les projets relevant du régime de l'autorisation ou de l'enregistrement au titre de la nomenclature des installations classées.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

resultats-services-publics.fr